



Protocole d'accueil à l'école St Joseph ELVEN

05 mai 2020

Suite aux déclarations du Premier Ministre, Monsieur Philippe, et aux décisions préfectorales du Morbihan, nous pouvons esquisser des aménagements que nous devons mettre en place avec « la réouverture très progressive des écoles à compter du 11 mai si l'amélioration au niveau sanitaire persiste. » Il a en revanche, insisté sur les conditions sanitaires, répétant que si tel n'était pas le cas, les mesures annoncées pourraient être modifiées, retardées, voire annulées. Il convient donc de préparer les échéances à venir tout en restant attentifs aux informations qui seront diffusées par le gouvernement dans les prochains jours. Nous vous communiquerons, dès que nous en aurons connaissance, toute nouvelle information. Selon le classement de chaque département (couleur rouge ou verte), certaines mesures seront applicables ou non.

La réouverture annoncée des écoles se fera en trois phases :

- première phase de 3 semaines entre le 11 mai et le 2 juin ;
- seconde phase entre le 2 juin et l'été ;
- troisième phase à partir de septembre.

Assurer la sécurité des élèves et des personnels, que ce soit en cette période de crise ou en temps normal, est une obligation de moyens et non de résultat : tous les moyens doivent être mis en œuvre pour y parvenir. Il n'incombe pas au chef d'établissement, aux enseignants et aux personnels de l'établissement de garantir l'absence de toute exposition à un risque de contamination mais de l'éviter le plus possible. Le chef d'établissement doit donc prendre toutes les mesures nécessaires, dans le cadre des consignes gouvernementales, pour assurer la sécurité et la santé des élèves, des enseignants et des personnels. Les enseignants et les personnels de l'établissement devront appliquer les consignes demandées et alerter le chef d'établissement en cas de difficultés. Tout a été pensé au niveau de l'établissement pour accueillir au mieux les élèves, il y aura bien deux écoles en une, deux zones distinctes :

Hall garderie- Bâtiment C : zone accueil enfants liste prioritaire

Cour primaire, Bâtiments A, B, E : zone accueil enfants CP-CE-CM2

Pour répondre à vos nombreuses interrogations, je vous propose une « foire aux questions » qui sera sans doute plus explicite qu'un grand exposé.

Au nom de l'équipe éducative,

Le Chef d'établissement,

R.LESSARD

Foire aux questions

Combien d'enfants seront accueillis en même temps ?

Les effectifs par classe sont limités à 15 enfants en primaire Nous avons choisi de faire des groupes de 8 à 15, ce qui nous permet de respecter les distanciations dans les salles de classe.

Puis-je choisir les jours de présence de mon enfant ?

Hélas non, la répartition se fera en fonction du nombre d'enfants souhaitant venir à l'école.

Cette organisation d'accueil va-t-elle changer d'ici juillet ?

Aucune idée ! C'est une première phase d'observation qui va durer jusqu'au 2 juin. Il faut attendre les annonces gouvernementales pour en savoir un peu plus. Suivant les informations et expérimentations, nous pouvons imaginer accueillir plus d'élèves à partir du 2 juin ? Ceci veut aussi dire, que la décision que vous prenez aujourd'hui pour le mois de mai pourrait être modifiée en juin si vos conditions de travail changent.

Du 14 au 29 mai, à quelle heure mon enfant pourra-t-il arriver à l'école ? Deux situations possibles :

Premiers cas : Le bâtiment C composé de la garderie et des classes de Ps2 de Mmes LORCY et VERNAY sera exclusivement réservé aux enfants de la liste prioritaire qui ne font pas partie des niveaux CP, CE1 et CM2. L'accueil sera possible de 7h15 à 19h15.

Deuxième cas : Les bâtiments A, B et E seront réservés pour l'accueil des niveaux CP, CE et CM2. Les entrées et sorties se feront uniquement par le portail situé rue quintin, merci de respecter les horaires ci-dessous, (pas de garderie possible) :

Classes de CP : entrée le matin à 8h30 – sortie le soir à 16h30

Classes de CE1 : entrée le matin à 8h20 – sortie le soir à 16h35

Classes de CM2 : entrée le matin à 8h15 – sortie le soir à 16h40

Pour les niveaux retenus, l'école n'est pas à la carte, si votre enfant est présent dès le jeudi 14 mai, il devra l'être jusqu'au 29 mai.

Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école ?

Il faudra laisser votre enfant au portail, il rejoindra ensuite sa salle de classe en respectant la distance d'1 mètre avec ses camarades (il vous faudra expliquer cela à votre enfant avant sa venue à l'école).





Des adultes de l'école accueilleront votre enfant au niveau du portail rue quintin, unique entrée possible. Nous vous remercions par avance de ne pas entrer dans l'établissement à ce moment-là et d'utiliser le mail de l'enseignant ou de l'école pour faire passer vos messages.

Comment mon enfant rejoindra-t-il sa classe ?

Les élèves rentreront directement en classe. Il ne sera pas possible de déposer son vêtement au porte-manteau (il sera mis sur la chaise en classe). Le lavage des mains sera organisé par chaque enseignant dans la classe avec du savon ou sous surveillance de l'adulte avec de la solution hydro alcoolique. Chaque enfant devra prévoir une serviette de toilette dans un petit sac à son nom pour s'essuyer les mains dans la classe (il n'y a pas de distributeur de papier dans les classes, nous en avons uniquement dans les sanitaires).

Pourrais-je toujours accompagner mon enfant jusqu'au portail ?

Oui, vous pourrez toujours accompagner votre enfant jusqu'au portail mais il vous faudra alors respecter les règles de distanciation physique et ne pas rester devant l'école une fois que votre enfant sera entré. La police municipale sera présente pour aider et conseiller.

Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter AU MAXIMUM le protocole sanitaire à savoir :

- distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dans la cour, dans le rang, en classe...);
- application des gestes barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main);
- port d'un masque ou d'une visière par l'ensemble des adultes de l'école lorsque la distanciation n'est pas possible;
- éviter le brassage des élèves durant la journée;
- assurer la désinfection des locaux tous les jours.

Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?

Pour permettre la distanciation physique, les enfants se déplaceront en file indienne, à une distance d'un mètre les uns des autres avec l'interdiction de s'approcher de ses camarades. Des sens et des horaires de circulation seront mis en place dans l'école pour que les groupes ne se croisent pas. Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Par exemple le passage aux toilettes sera organisé plusieurs fois dans la journée car il ne sera pas possible à un enfant de se déplacer seul (avec le risque de croiser quelqu'un).

Comment mon enfant sera-t-il placé dans la classe ?

Pour respecter les règles de distanciation physique dans la classe, une place définie sera donnée à chaque enfant, distante des autres d'au moins un mètre. Les enfants ne pourront en bouger tant qu'ils seront en





classe. Les tables seront réparties dans la classe pour respecter la distanciation physique des élèves, permettre un plan de circulation, laisser un accès libre aux portes.

Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?

Pour se rendre aux toilettes, votre enfant devra emprunter un chemin qui lui permette de rester à distance des autres. Il devra se laver les mains avant et après son passage aux toilettes. Pour se rendre aux toilettes sur le temps de récréation, votre enfant devra demander l'autorisation à l'enseignant car nous devons limiter le nombre d'enfants à l'intérieur du local. Des passages réguliers seront organisés pour chaque classe.

Mon enfant pourra-t-il manger à la cantine ?

Votre enfant prendra son repas dans le restaurant scolaire avec respect de la distanciation physique demandée dans le protocole. L'inscription a été demandée par mail par l'enseignante titulaire.

Mon enfant aura-t-il des récréations ?

Dans la mesure où les élèves respecteront les gestes barrière et la distanciation physique, oui, les enfants bénéficieront bien de récréations qui seront organisées par groupes. Si les enseignants rencontraient des difficultés à faire respecter ces mesures barrière, notamment la distanciation physique, il sera alors possible que les récréations soient remplacées par des temps de pauses en classe.

Comment mon enfant ira-t-il en récréation ?

Votre enfant se rendra en récréation en employant le protocole de déplacement prévu dans l'établissement. Sur la cour un espace sera dédié par groupe classe. Cet espace sera matérialisé (rubalise...).

À quoi mon enfant pourra-t-il jouer dans la cour ?

Malheureusement quasiment à rien. Votre enfant devra respecter les règles de distanciation physique dans la cour également. Il ne pourra donc s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre. Il ne pourra donc pas non plus jouer à des jeux sociaux (jeux collectifs de type chat, jeux de ballon, billes...) ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel (ballon, corde à sauter s'ils l'échangent...). S'il vient avec de quoi colorier ou lire, il ne pourra prêter ni ses feutres ni son livre à un autre élève.

Comment mon enfant sortira-t-il le soir ?

Merci de respecter les horaires ci-dessous, (pas de garderie possible) :

Classes de CP : sortie le soir à 16h30

Classes de CE1 : sortie le soir à 16h35

Classes de CM2 : sortie le soir à 16h40





Y aura-t-il une garderie le soir ?

Pour respecter au mieux les futures mesures sanitaires, la garderie du matin et du soir ne sera pas ouverte pour tous les élèves, elle sera réservée aux enfants de la liste prioritaire.

Que fera mon enfant à l'école ?

Le premier travail de votre enfant à l'école sera de respecter le protocole sanitaire, ce qui demandera déjà beaucoup de temps. Les enseignants suivront le travail envoyé par mail dans le cadre de la continuité pédagogique par leur enseignant. Aucune manipulation ne pourra être réalisée avec du matériel collectif. Le travail avec correction immédiate sur ardoise ou l'autocorrection sera favorisé.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?

Non, il ne sera pas possible de s'échanger du matériel. S'il s'avérait nécessaire de passer du matériel de manipulation d'un enfant à l'autre, il faudrait alors le désinfecter entre les deux à chaque fois.

Mon enfant aura-t-il des séances d'EPS à l'école ?

Non, aucune activité que nous pourrions proposer ne permet de respecter les règles sanitaires mises en place, votre enfant ne pourra donc pas bénéficier d'un enseignement classique de l'EPS.

Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison ou quand il ne sera pas pris en charge à l'école ?

Les enseignants poursuivront la continuité pédagogique engagée depuis la fermeture des écoles. Cependant, il vous faut être conscients qu'ils seront également en classe, ils ne pourront donc pas être aussi facilement disponibles sur les heures de classe pour répondre aux mails. La période actuelle sera prise en compte dans les programmations des enseignants pour la prochaine rentrée, y compris pour ceux qui intégreront le collège.

La différence entre la période à venir et celle que nous venons de vivre est que les déplacements seront autorisés. Aussi pour les familles qui le souhaitent et qui auront fait le choix de ne pas remettre leur enfant à l'école une distribution de photocopies s'effectuera le samedi matin de 9h à 12h pour le travail du lundi et mardi et le mercredi matin de 9h à 12h pour celui du jeudi et vendredi. Les enseignants vous interrogent à ce sujet, afin de préparer le nombre de copies nécessaires.

Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à son arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;





- le soir avant de rentrer chez soi et en rentrant chez soi.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydroalcoolique ?

Oui parfois, votre enfant pourra utiliser du gel hydroalcoolique. Un flacon sera disposé dans chaque salle de classe. L'utilisation de ce gel se fera sous surveillance d'un adulte.

Les adultes porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque et/ou visière obligatoirement dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées, notamment pendant la circulation au sein de la classe ou encore pendant la récréation.

Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?

Le masque pour les enfants n'est pas obligatoire. Si un enfant vient avec un masque, il faudra alors qu'il sache l'utiliser de lui-même. Vous devrez lui avoir expliqué la bonne utilisation avant, aucune aide pour mettre le masque ne sera assurée à l'école.

À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Les sols, tables et chaises seront nettoyés au moins une fois par jour, le soir après le départ des élèves. Une désinfection plusieurs fois par jour sera réalisée sur les points fréquemment touchés :

- sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs... ;
- points de contact : poignées de porte, interrupteurs ...

Les poubelles seront vidées tous les jours. Les savons et essuie-mains seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

Comment les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage des locaux se fera de manière approfondie à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476.

À quelle fréquence les locaux seront-ils aérés ?

Les salles de classes seront aérées avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres, durant les récréations, pendant la pause repas quand les enfants auront quitté la classe et en fin de journée.

Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en expliquant et en apprenant les gestes barrière et le respect des mesures de distanciation physique à vos enfants avant leur arrivée à l'école ;
- en respectant les horaires de dépôt et reprise de vos enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole) ;
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école ;





- en **prenant la température de votre enfant tous les matins** (c'est obligatoire, si l'enfant a plus de 37.8 °C, il ne peut pas venir à l'école) ;
- en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées ou des éruptions cutanées.

Comment dois-je habiller mon enfant, que dois-je prévoir ?

Les parents veilleront à habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue simple et avec laquelle il est autonome.

Chaque enfant devra avoir dans son sac ou cartable :

- une gourde ;
- des mouchoirs en papier ;
- une serviette de toilette dans un petit sac (il la gardera avec lui à sa place en classe) ;
- une trousse avec les crayons et le matériel nécessaire à la classe (colle, ciseaux, règle, gomme ...) ;
- un livre de lecture (si vous en avez à la maison) ;
- un jeu pour la cour de récréation (non électronique), qu'il ne pourra pas partager avec ses camarades.
- une cape de pluie ou un vêtement de protection en cas de mauvais temps.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Le protocole sanitaire stipule que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De plus, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école et en cas de symptôme ou de fièvre (37,8° C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Ainsi, tout enfant présentant des signes de température sera isolé, le temps que ses parents soient alertés et qu'un adulte vienne le chercher.

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer l'école. La procédure sera également :

- d'éviter les contacts ;
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

Est-ce que mon enfant peut être accueilli à la garderie des publics prioritaires ?

Depuis le 16 mars, nous accueillons tous les jours de classe une vingtaine d'enfants de soignants. Pour eux aussi le protocole s'applique (gestes barrière renforcés par rapport à ce qu'ils ont fait jusqu'ici, distanciation physique...). A partir du lundi 11 mai, la liste des professions pouvant bénéficier de cette garderie s'agrandit. Sont concernés, les enfants :

- des soignants ;
- des forces de l'ordre ;
- des enseignants ;
- des personnels travaillant dans les écoles (ASEM, AESH ...)



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - e-mail: ecole.stjo.elven@aliceadsl.fr





Y aura-t-il des sorties scolaires ou des animations ?

Toutes les sorties et animations prévues d'ici la fin de l'année sont annulées. La kermesse n'aura pas lieu en juin.

Qu'est-il prévu en cas de non-respect des règles du protocole ?

Nous nous réservons le droit de ne plus accueillir un enfant pour qui, il serait impossible de respecter les gestes barrière, ou pour une famille qui ne suivrait pas les consignes d'entrée et de sortie de l'école.

Le protocole que nous devons appliquer est très strict, il sera respecté à la lettre, du mieux que nous pourrons, pour garantir la sécurité de tous : enfants, personnel, enseignants et vous les familles.

Merci de votre compréhension, et de l'aide que vous pourrez nous apporter. C'est un travail conjoint que nous devons réaliser ensemble.

Merci à toutes les familles qui nous ont adressé des messages de soutien et d'encouragement.

